

# L'indice ultraviolet (UV)

Source: *Environment Canada, 2017*

- L'indice UV a été conçu pour aider les Canadiens à se protéger des rayons UV (ultraviolet) nocifs du soleil (p. ex. coups de soleil, cataractes, cancer de la peau). Plus le chiffre de l'indice UV est élevé, plus les rayons du soleil sont intenses et plus il est important de se protéger et de limiter le temps d'exposition au soleil. Au Canada, l'indice UV varie entre 0 et 11 +.
- Catégorie d'exposition :
  - Faible = 0-2
  - Modéré = 3-5
  - Élevé = 6-7
  - Très élevé = 8-10
  - Extrême = 11+
- Lorsque l'indice UV est de 3 et plus, il sera communiqué dans votre bulletin météorologique local.
- Cette section comprend :
  - **Modèle de guide de préparation pour l'indice UV**